

SST – Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs généraux de l'action de formation

La certification « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise ;
- être acteur de la prévention dans l'entreprise ;

Séance n° 1 Durée 2h00

Objectifs pédagogiques :

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Contenus :

- Les principaux indicateurs de santé au travail
- Le rôle du sauveteur-secouriste du travail et le cadre juridique d'une intervention
- le programme et les objectifs à atteindre

Séance n° 2 Durée 3h00

Objectifs pédagogiques :

Savoir rechercher les risques persistants pour protéger et prévenir

Contenus :

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

- De connaître l'alerte aux populations
- De reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- De supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au risque sans s'exposer lui-même au risque.

Séance n°3 Durée : 3h00

Objectifs pédagogiques :

Savoir examiner une victime et faire alerter

Contenus :

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

- D'examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- De faire alerter, ou alerter en fonction de la situation.

Séance n° 4 Durée : 4h30

Objectifs pédagogiques :

Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime

Contenus :

Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable ;

Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée ;



**Taux de
réussite 2025 :
100 %**

Dates et lieux prévus :
Se renseigner

Intervenant : M. Jean-Christophe DUQUENNOY, formateur SST de CAP AVENIR.

Durée : 14 heures

Pré-requis : aucun

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

100 % présentiel

Mises en situation de cas concrets.

Un support de formation est remis systématiquement à chaque participant.

Modalités d'évaluation : Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.
Remise d'un certificat de SST.

Responsable de stage :
Claire DILLY

Coût :
Se renseigner
Possibilité éventuelle d'une participation de VIVEA



Accessibilité aux personnes en situation de handicap, nous contacter.

V4 Date : 15/06/2026

Le Savoir Vert- 54/56, avenue Roger Salengro- B.P. 90136

62054 SAINT-LAURENT-BLANGY Cedex

Tél : 03-21-60-57-20 / Mail : fermespedagogiques@savoirvert.fr

FDSEA 62 N° d'activité : 31620155462

Retrouvez nos modalités et notre bulletin d'inscription sur le lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfHtXmNUjL92qhC4RqYCUi91V_dQeVzH_hvdK7buYLh_eQUmWA/viewform?usp=sf_link

Vérifier, par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés :

- a) La victime saigne abondamment
- b) La victime s'étouffe
- c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- d) La victime répond, elle se plaint de brûlures
- e) La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- f) La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- g) La victime ne répond pas, elle respire
- h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Séance n° 5 Durée : 1h30

Objectifs pédagogiques :

Evaluer les compétences acquises en tant que SST :

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée
6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Contenus :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Épreuve certificative n°1 :

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le Jury.

La situation de travail du scénario de l'épreuve proposé devra être crédible et devra comporter au minimum les éléments suivants :

- 1 victime / 1 lésion,
 - 1 ou plusieurs dangers persistants,
 - 1 ou plusieurs témoins,
- des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Épreuve certificative n°2 :

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le Jury (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.